



Le Tour de l'**AVENIR** du Saguenay

Bonjours à tous,

C'est un immense honneur pour nous de vous inviter à la deuxième édition du Tour de l'Avenir du Saguenay qui se tiendra du 26 au 29 juillet 2007 dans la merveilleuse région du Saguenay-Lac-St-Jean.

Ce tour est unique en son genre et se veut le pendant nord-Américain du Tour de France pour les cyclistes cadet homme (15-16 ans) et junior femme (17-18 ans). Le Tour de l'Avenir offre une multitude de parcours allant du circuit routier en montagne au critérium dans les rues de l'arrondissement de La Baie.

L'organisation de cet événement unique est assurée par Patrick Lajoie et sa compagnie Ibis, pour en faire une compétition d'envergure internationale. Au cours des dernières années, Mr Lajoie a su se tailler une réputation fort enviable dans le monde cycliste en organisant des compétitions tel que : Le Tour cycliste de Beauce, Le raid Trans-Gaspésien, le raid Pierre-Harvé, le raid des 21 et bien d'autres.

L'organisation du Tour de l'avenir c'est déjà assuré une excellente couverture médiatique à l'échelle nationale en s'associant avec des médias d'envergure tel que : TQS, Radio Canada, Radio Énergie et le Quotidien. Cette couverture médiatique ne manquera sûrement pas d'attirer l'attention sur vos commanditaires ainsi que sur le cyclisme en générale.

Cette année, nous ouvrons la compétition à 20 équipes de quatre coureurs. Cette sanction nord-am est ouverte aux équipes du monde entier. Nous sommes très fiers de pouvoir déjà compter parmi nos participants des équipes de partout au Canada, des Etats-Unis et même de l'Europe. Vous trouverez ci-joint le document de course ainsi que le formulaire d'inscription par équipe.

Nous vous invitons donc à nous joindre pour célébrer le talent des jeunes cyclistes de la planète ainsi que le plaisir de la compétition.

Au plaisir de vous recevoir chez nous !

Patrick Lajoie
Directeur Général
Tour de l'Avenir





Course cycliste par étape
de sanction Nord-Américaine, 26 au 29 juillet 2007

Catégories :

Cadet Homme et Femme (15-16 ans)
Junior Femme (17-18 ans)

Les étapes

1^{ère} étape : Course sur route
2^e étape : Contre-la-montre par équipe
3^e étape : Course sur route
4^e étape : Contre-la-montre individuel
5^e étape : Critérium
6^e étape : Circuit routier

Challenge :

Leader Homme et Femme
Meilleur sprinter
Meilleur grimpeur (optionnel)
Meilleure équipe masculine
Meilleure équipe féminine
Le plus combatif

Composition des équipes

Équipe de 4 coureurs :

- 4 hommes (cadet)
- 4 femmes (cadet et/ou junior)

Pour les cyclistes qui n'ont pas d'équipe de 4 coureurs, l'organisation pourra regrouper ces coureurs par équipes de 4.

Dans le cas des équipes composites, il est important d'obtenir une libération en bonne et due forme, signée par le président du club d'origine.

Les coureurs pourront porter le maillot de leur club inscrit sur la licence. Par contre, il est fortement conseillé que les 4 coureurs aient le même maillot d'équipe.

Chaque équipe aura droit à deux accompagnateurs (entraîneurs et mécano). Ces personnes seront responsables de leurs athlètes à l'hébergement et lors de la fin de semaine.

Règlements spécifiques du Tour de L'Avenir

1.0 Maillots

- 1.1 Le maillot de meneur sera remis après chaque étape individuelle. Le contre-la-montre par équipe compte au classement général individuel. Le cumulatif est calculé au temps.
- 1.2 Seulement le temps des trois premiers coureurs de chaque équipe de chaque étape comptera pour le cumulatif.
- 1.3 Le maillot de sprinter sera remis au coureur qui aura accumulé le plus de points lors de la première, troisième et cinquième étape. Les points seront octroyés aux trois premiers coureurs à franchir la ligne (sprint intermédiaire). Il pourra y avoir plus d'un sprint intermédiaire lors d'une étape.

Les points se répartiront de la façon suivante :

- 1er : 5 points + 3 secondes de bonification
- 2e : 3 points + 2 secondes de bonification
- 3e : 1 point + 1 seconde de bonification

Au sprint final de ces mêmes étapes, les points seront attribués comme suit:

- 1er : 10 points + 10 secondes de bonification
- 2e : 6 points + 6 secondes de bonification
- 3e : 4 points + 4 secondes de bonification

1 kilomètre avant la ligne du sprint intermédiaire, un drapeau vert au bord de la route indiquera le début du sprint. Le coureur ayant accumulé le plus de points sera le sprinter gagnant.

- 1.4 Le maillot de grimpeur sera remis au coureur qui aura accumulé le plus de points lors de la première et cinquième étape. Les points seront octroyés aux trois premiers coureurs à franchir la ligne. Il pourra y avoir plus d'un sprint de côte lors d'une étape.

Les points se répartiront de la façon suivante :

- 1er : 5 points
- 2e : 3 points
- 3e : 1 point

Un drapeau blanc sera placé sur le bord de la route en bas de la côte. Il y aura un maillot rattaché à ce classement.

- 1.5** Couleurs des maillots
Leader homme : Jaune
Leader femme : Jaune
Sprinter : vert
Grimpeur : à pois
Combatif : rouge
- 1.6** En cas d'égalité au classement général pour l'un ou l'autre des maillots, les résultats de la dernière étape prévaudront.

2.0 Contrôle – Signature

- 2.1** La signature du contrôle est obligatoire avant les étapes 1, 3, 5 et 6. Le contrôle des signatures se déroulera à la ligne de départ et sera ouvert 45 minutes avant le départ et se terminera 15 minutes avant le départ de l'étape.

3.0 Contrôle – Braquet

- 3.1** Tous les coureurs terminant parmi les 10 premiers chez les hommes et les 5 premières chez les femmes lors des étapes 1, 3 et 5 devront obligatoirement se présenter au contrôle des braquets immédiatement après la course.
- 3.2** Le braquet est limité à 52X16 (cadet)
Les juniors (femme) – pourront utiliser le braquet 52x14.

4.0 Départ/Horaire

- 4.1** Les coureurs masculins et féminins prendront le même départ
- 4.2** L'horaire de départ est à confirmer par l'organisateur

Voici un exemple d'horaire :

- 26 Juillet** *Étape 1:* Chemin St-Joseph / St-Martin
Course sur route (50 km)
Étape 2
Contre la montre par équipe (6 km)
- 27 Juillet** *Étape 3:* La Baie/L'Anse Saint-Jean
Course sur route (70 km)
Avec la boucle de départ
- 28 Juillet** *Étape 4:* Chemin St-Jean
Contre la montre individuelle (10 km)
Étape 5:
Critérium Pyramide de La Baie
Course des tout-petits
- 29 Juillet** *Étape 6:*
Circuit routier La Baie (6 boucles 10 km)

5.0 Caravane – Dépannage

- 5.1** Le nombre de véhicules au sein de la caravane de course sera déterminé en fonction de la grandeur des circuits routiers.
- 5.2** Dans le cas d'un circuit en ligne lors de la première étape, l'ordre de la caravane de course sera tiré au hasard. Les véhicules seront identifiés par les numéros fournis par l'organisation.
- 5.3** Les chauffeurs des équipes devront posséder une licence en règle qui sera présentée au commissaire en chef lors de la réunion des directeurs techniques.
- 5.4** Les véhicules d'équipe au sein de la caravane devront répondre aux normes UCI en termes de dimension.

6.0 Zone de ravitaillement

- 6.1** Il sera permis de donner de l'eau lors des étapes 1,3 et 6 après les 30 premiers kilomètres jusqu'à 10 kilomètres de la fin.
- 6.2** Le début et la fin des zones de ravitaillement seront balisés par des drapeaux bleus.

7.0 Résultats

- 7.1** Les résultats seront affichés sur un panneau près de la plate-forme des officiels. La remise des médailles et maillots se fera dès que possible après l'affichage des résultats.
- 7.2** Chaque équipe aura une copie complète des résultats et des communiqués à l'hébergement. Aucune copie ne sera remise aux coureurs. Une copie des résultats sera affichée Internet (site Internet de la FQSC et/ou site Internet de l'organisation) le soir.

8.0 Carte d'accréditation

- 8.1** Afin d'Avoir accès à la caravane, au site de compétition et d'hébergement, tout coureur, entraîneur ou mécano devra présenter une carte d'accréditation, probablement sa licence.

9.0 Protocole

- 9.1** Les cérémonies protocolaires auront lieu immédiatement à la fin de chacune des étapes. Les trois premiers coureurs (classement féminin et masculin) de chaque étape recevront une médaille. Les coureurs devront se présenter en cuissard et maillot d'équipe.
- 9.2** Les maillots de leaders seront également remis lors des cérémonies protocolaires.
- 9.3** Les meneurs devront obligatoirement porter leur maillot de leader pour toutes les étapes, à l'exception des épreuves contre-la-montre où ils pourront porter un maillot une pièce (skin suit) s'ils le désirent. À défaut d'avoir un skin suit, le coureur devra porter le maillot de leader.

10.0 Réunion des directeurs techniques

- 10.1** Une réunion des directeurs techniques (entraîneurs) se tiendra la journée avant le départ de la première étape.
- 10.2** Advenant qu'une réunion additionnelle des directeurs techniques soit nécessaire, cette réunion sera annoncée dans un communiqué joint aux résultats de l'étape.

11.0 Hébergement

- 11.1** Tous les athlètes et le personnel d'encadrement (2 par équipe) seront logés à l'École Sainte-Thérèse à proximité du Centre national de cyclisme de Québec. Des matelas de sol seront fournis. Il sera toutefois nécessaire d'apporter vos sacs de couchage et oreillers.

12.0 Guide technique

- 12.1** Chaque équipe recevra un guide technique qui comprendra les informations suivantes :
- Horaire
 - Règlements spécifiques (adoptés par la FQSC)
 - Description détaillée des parcours
 - Les modalités du protocole
 - Numéro de téléphone des hôpitaux
 - La composition du collège des commissaires
 - Coordonnés de l'organisation

13.0 Communication radio

13.1 L'organisateur disposera de 5 canaux de communications :

- Un canal Radio-Tour
- Un canal Commissaire
- Un canal Sécurité
- Un canal Ardoisier/info course
- Un canal Montage de site

Les équipes devront louer une radio pour la durée de l'événement afin de suivre la caravane.

14.0 Coût d'inscription

14.1 Le coût d'inscription sera fixé comme suit :

- 50 \$ par équipe pour l'utilisation d'un radio dans la caravane (obligatoire) ;
- 60 \$ par coureur cadet H et 75 \$ par coureuse juniors F;
- Pour les athlètes et accompagnateurs qui désirent être hébergés. Il en coûtera 100 \$ additionnels, ce qui inclut les repas du mercredi soir au dimanche matin inclus.
- Le banquet du dimanche est inclus et les dîners sont à vos frais.
- T-shirt de North Face.

15.0 Prix – valeur totale de 1000\$

15.1 Des prix en argent ou marchandises seront prévus pour les coureurs selon les barèmes suivants :

- 250\$ répartis entre les trois premiers au classement général dans la catégorie cadet H et idem dans la catégorie cadet F : 1^{er} – 125\$, 2^e – 75\$, et 3^e – 50\$;
- 500\$, dont 50\$ à la gagnante d'étape dans la catégorie junior F pour chacune des 5 étapes individuelles, et 250\$ au classement général : 1^{ère} – 125\$, 2^e – 75\$, et 3^e – 50\$;
- Des médailles doivent également être prévues aux trois premiers de chacune des catégories, et ce dans chacune des épreuves, ainsi qu'au classement général.

16.0 Dossard

16.1 L'organisation devra fournir deux dossards et une plaque de cadre. Les numéros seront octroyés par équipes de 4 comme suit :

- 1^{ère} équipe : 1 à 4
 - 2^e équipe : 6 à 9
 - 3^e équipe : 11 à 14
 - 4^e équipe : 16 à 19
- et ainsi de suite...

16.2 Les dossards permanents de la FQSC ne pourront être utilisés. Les numéros officiels de notre organisation seront acceptés.

Pour plus d'informations sur la course, vous pouvez communiquer avec l'organisation au :

Bureau : 418-272-9934

Télécopieur : 418-272-9934

Courriel : nicolas@ibissports.com

Courriel : patrick@ibissports.com

